

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 601

présenté par

M. Castor, Mme Bourouaha, M. Brugerolles, M. Bénard, Mme K/Bidi, Mme Lebon,
Mme Faucillon, M. Maillot, M. Lecoq, M. Maurel, M. Nadeau, M. Monnet, Mme Reid Arbelot,
M. Peu, M. Sansu, M. Rimane et M. Tjibaou

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 7, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après publication en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.
--